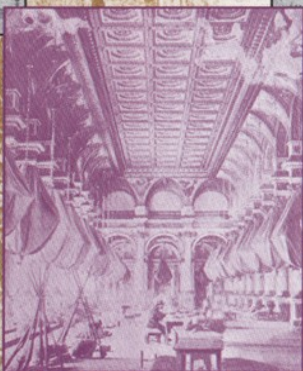


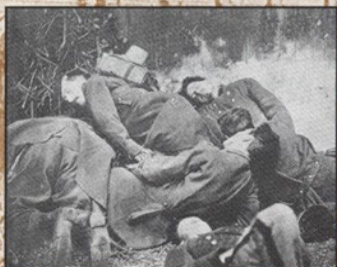
# La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871

DU 19 MARS AU 8 AVRIL 2004  
EXPOSITION  
A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS



**VENDREDI  
26 MARS 2004  
A 18 HEURES  
TOUR SAINT-JACQUES  
DE LA BOUCHERIE  
COMMÉMORATION  
DU DÉBUT  
DE LA COMMUNE**



**SAMEDI 28 FEVRIER 2004  
A 15 HEURES AUTOUR  
DE LA TOMBE  
DE LEO FRANKEL**

ANNÉE 2004- NUMÉRO 21

## **L'**éminente modernité de la Commune

A l'heure où sourdent les menaces sur l'éducation publique, l'œuvre de la Commune, les principes qu'elle a affirmés sont plus que jamais d'actualité. En 1871, l'insurrection triomphante décrétait la gratuité de l'enseignement et proclamait la nécessité d'une instruction qui soit égalitaire, c'est-à-dire identique en qualité comme en contenu. En 2003, étudier tend à devenir un privilège et non plus un droit. S'il est adopté, le projet de loi de modernisation universitaire, cher à MM. Ferry et Darcos, entraînera une régionalisation de l'enseignement supérieur et accentuera les disparités entre les différentes facultés françaises. Toujours en 2003, à propos de défense de la laïcité cette fois, on hésite, on recule, on tergiverse, on tempore. Alors on engage un débat, on expose ses arguments, on ergote, on discute à n'en plus finir, on raisonne. Pour ma part, je ne comprends goutte à ces querelles byzantines. Car la loi de 1905 me paraissait très claire : la République assure la liberté de conscience mais proscriit toute immixtion du religieux dans l'enceinte des bâtiments publics. Tout cela, la Commune l'avait compris et traduit en actes. Le 2 avril, elle décidait de séparer l'Église de l'État et, dans la fou-

lée, engageait une politique de laïcisation de l'enseignement. Aussi, je livre à la méditation de nos dirigeants ces quelques lignes émanant de la municipalité du IV<sup>e</sup> arrondissement pendant la Commune :

«L'école est un terrain neutre, sur lequel tous ceux qui aspirent à la science doivent se rencontrer et se donner la main. C'est surtout dans l'école qu'il est urgent d'apprendre à l'enfant que toute conception philosophique doit subir l'examen de la raison et de la science. La Commune ne prétend froisser aucune foi religieuse, mais elle a pour devoir strict de veiller à ce que l'enfant ne puisse pas à son tour être violenté par des affirmations que son ignorance ne lui permet point de contrôler ni d'accepter librement. Apprendre à l'enfant à aimer et respecter ses semblables, lui inspirer l'amour de la justice, lui enseigner également qu'il doit s'instruire en vue de l'intérêt de tous, tels sont les principes de morale sur lesquels reposera désormais l'éducation publique communale.» Par l'universalité des valeurs qu'elle a incarnées, la Commune est et demeure intemporelle.

**Maxime Jourdan**

**TOUR SAINT-JACQUES.** La *Semaine Sanglante* mérite tristement son nom. Paris à feu et à sang, à plus de 10 contre 1, la haine comme étendard, ravalant les *Versaillais* à l'état de bêtes féroces. Rien ne pourra jamais les absoudre : il n'y a rien à partager. L'ignominie a été leur fait. Que ceux qui prétendent faire la part du feu, rengainent leur soi-disant esprit d'équité. Rien ne justifiera ni n'effacera les massacres de *Communards* par des militaires en mal de victoires, tentant de prouver une valeur des armes que leur défaite devant la Prusse avait quelque peu écornée. La belle gloire que voilà ! C'est cela la *Semaine Sanglante*. Et la fin d'un grand espoir. Parmi tous les charniers disséminés dans Paris, il y avait celui de la *Tour Saint-Jacques* (de la boucherie, la bien nommée). C'est sur ces lieux que nous commémorerons la **Commune le Vendredi 26 mars à 18 heures. Rendez-vous au square Saint-Jacques de la Boucherie**, situé en bordure de la rue de Rivoli, bd de Sébastopol et avenue Victoria. Métro : Châtelet (Théâtre de la Ville) ou Hôtel-de-Ville.



## La Commune et la réforme de l'enseignement, ou le droit à la liberté de s'instruire!

**«L'instruction est un problème majeur sans la solution duquel la République ne serait toujours qu'un vain mot.»<sup>(1)</sup>**

Le 29 mars 1871, le Comité central remet ses pouvoirs à la Commune. Des commissions sont aussitôt créées dont la *Commission de l'Enseignement* composée des docteurs *Goupil et Robinet*, des citoyens *Vallès, Lefèvre, Urbain, Leroy, Verdure et Dumay*. Deux d'entre eux, *Urbain et Verdure*, sont respectivement chef d'instruction pour le premier et instituteur

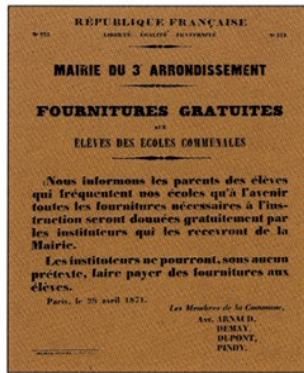
pour le second. *Jules Vallès* pouvait être considéré comme un universitaire. *Eduoard Vaillant* est nommé Délégué à la Commission. Il fait appel par une circulaire du 23 avril à «toutes les personnes qui ont étudié la question de l'enseignement intégral et professionnel». Pour la Commune, le développement de l'instruction est une priorité absolue. L'enseignement se doit d'être «intégral, c'est-à-dire cultiver à la fois dans le même individu l'esprit qui conçoit et la main qui exécute.» Le mot d'ordre est largement diffusé : *instruction gratuite, obligatoire et laïque*. La Commission de l'Enseignement et son délégué, poussés par un fort mouvement d'opinion émanant surtout de la *Société de l'Education nouvelle*, décident le 19 mai de laïciser l'enseignement. Les municipalités mènent conjointement une campagne active en faveur de

l'obligation scolaire. Celle du XX<sup>e</sup> arrondissement prévoyait même la prise en charge de la nourriture et de l'habillement des enfants. A titre expérimental, 2 écoles professionnelles, l'une rue *Lhomond*, l'autre réservée aux jeunes filles, rue *Dupuytren*, furent créées afin que les élèves «reçoivent l'instruction intégrale, véritable base de l'égalité nouvelle». Mais qu'en était-il vraiment de l'enseignement depuis le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ? L'illusion entretenue dans les milieux urbains d'un enseignement réservé aux classes aisées mas-

quait l'indigence, le misérabilisme pédagogique dans les milieux ruraux. Pour ce que d'aucuns ont appelé il y a un peu plus de 20 ans «La France profonde» et qui était hélas, bien avant l'heure «La France d'en bas», il en était tout autrement. La misère, la maladie et l'illettrisme étaient le lot quotidien de nos campagnes. Les conditions d'enseignement

étaient pour le moins précaires.

La commune de *Montpothier*<sup>(2)</sup> dans le canton de *Villenauxe-la-Grande*, département de l'Aube, en est un exemple parmi tant d'autres. Deux instituteurs successifs, *Aristide-Honoré Garnier* et *Jules-Aristide Coltat* relatent dans une «Notice historique sur la situation de l'instruction primaire à Montpothier», plus particulièrement de 1800 à 1871, toutes les «difficultés d'instruire» et les vicissitudes qu'un enseignant devait endurer à cette





## La Commune et la réforme de l'enseignement (suite)

époque... Au travers des archives qu'ils ont exhumées et de leur propre vécu, l'on peut dire que l'enseignement était en ces temps-là bien accessoire !

**Garnier** écrit : «... jusqu'à l'époque de la loi de 1833 sur l'instruction primaire et même depuis, sur l'instruction des enfants ne paraissait pas une nécessité (...). Sauf quelques rares exceptions, les recteurs d'écoles ou les maîtres d'école n'avaient guère d'autres qualités que celles de savoir chanter plus ou moins fort et celle aussi d'inspirer une très grande

frayer à leurs élèves (...). Il est bien triste de voir encore aujourd'hui bien des individus ignorer les principes les plus élémentaires de l'instruction.» Il ajoute : «... le maître d'école, suivant la tradition, a toujours continué son enseignement ordinaire tout en y joignant les points ci-après imposés : c'est-à-dire le catéchisme sur les droits de l'homme.» (sic).

Sur les locaux mis à disposition pour la classe : «... la commune ne possédait pas de maison d'école : seulement il existait une salle d'école qui a été transformée en remise pour y recevoir la pompe à incendie... (...). Le presbytère servait d'habitation pour le prêtre et l'instituteur...» Quant à la rémunération de l'instituteur : «...il (l'instituteur) n'avait pas d'autre rémunération que le produit des souscriptions faites par les habitants et dont le chiffre était fixé au moment même de l'ins-

tallation, qui, le plus souvent avait lieu à la porte de l'église... (...). En général, chaque ménage s'engageait à donner 30 sous ou 15 pintes de vin.»

A dater de 1833, «un certain changement eut lieu». Le Conseil municipal et «une moyenne partie des habitants» font le choix d'un instituteur parmi 7 candidats «par un tour de scrutin». Son traitement annuel sera de 400 francs. Il sera logé par la commune et «...il aura obligation de faire le catéchisme tous les dimanches une heure avant les

vêpres.» **Garnier précise qu'au jour où il écrit ce mémoire, le 20 décembre 1860** «... l'instituteur a la charge de sonner la cloche trois fois par jour au moment des vendanges.»<sup>(3)</sup>, et qu'il ne reçoit aucun traitement «... comme clerc de paroisse.» **Toutefois, étant chargé de sonner l'Angelus tous les jours**, «on lui alloue l'herbe du cimetière qui est estimée à six francs» !

Concernant la fréquentation

de l'école, **Jules-Aristide Coltat** note que «... de 1860 à 1863, le nombre des élèves se maintient à 80 environ.» Il **atteint 93 en 1867** ! De 1868 à 1871, la fréquentation des élèves baisse régulièrement. Deux causes essentielles à ce phénomène : la diminution des naissances et la mortalité infantile. **De 1854 à 1865, sur 193 enfants nés à Montpothier, 82 sont morts avant l'âge de 2 ans** : «... alors, en moyenne, contre 12 naissances, il y a 7 décès d'enfants en dessous de

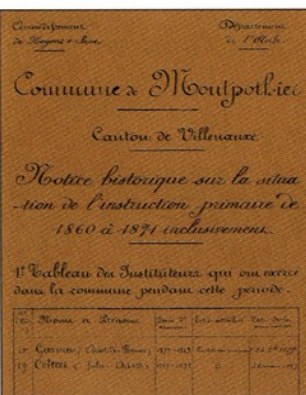


Tableau des Instituteurs qui ont exercé dans la commune pendant cette période.

N°	Noms et Prénoms	Date d'entrée	Date de sortie
1	Garnier, Charles-François	1833-1834	1834-1835
2	Coltat, Jules-Aristide	1835-1836	1836-1837



2 ans, et sur 14 à 15 décès, il y en a 7 de cette catégorie, effrayante proportion !

On enseigne «... depuis 1860 (...) quelques notions d'agriculture, d'arpentage et de cubage.» Cours de chant à partir de 1864. Les jeunes filles en 1868 et 1869, «... furent exercées aux travaux à l'aiguille...» Depuis 1860, l'année scolaire dure 11 mois, mais «... pour le plus grand nombre, la moyenne est de 8 mois. (...) 5 mois pour une classe d'enfants qui est bien à plaindre, celle des porteurs dans les tuileries.»<sup>(4)</sup> Les enfants descendant dans les mines d'extraction de l'argile : «...bien souvent lorsqu'un jeune enfant commence à faire des progrès, il est arraché des bancs de l'école par la misère et la spéculation, et jeté sur l'aire des tuileries. (...), depuis 4 heures du matin et jusqu'à 7 heures du soir, ils ne cessent de courir nu-pieds une tuile à chaque main...» *La fréquentation de l'école était en moyenne de 7 ans.* L'environnement familial «... ne secondait guère le maître. (...) Le père se couche tard ou va au cabaret. (...) Les enfants vagabondent.» «... lorsqu'on (les parents) a payé, on croit avoir tout fait, on ne se croit plus aucune responsabilité ; et il faudrait pour bien faire que l'instituteur eût continuellement les enfants sous sa direction.» *Cette réflexion quelque peu amère termine le mémoire de Jules-Aristide Coltat.* On peut penser en la lisant, qu'aujourd'hui..., mais paraît-il, l'histoire ne se répète jamais !

Ces témoignages «sur le vif» sur l'enseignement jusqu'en 1871 mettent encore plus l'accent sur l'urgence des mesures à mettre en place. *Garnier, quant à lui, terminait son mémoire sur la même amertume que Coltat* : «Il est certain que, sur la question des Droits de

l'Homme et du Citoyen, l'instituteur de l'époque révolutionnaire n'a apporté aucun changement à son enseignement ; et à qui le prouve, c'est que les personnes encore existantes de cette période ignorent ce que cela veut dire.»

*Pour l'ensemble des mesures mises en place par la Commune (certaines sont demeurées en état de projet), il n'est pas exagéré de dire qu'elle concevait la nécessité d'un enseignement populaire, adapté aux conditions réelles de l'époque. Elle en a posé les bases.* La Troisième République a pu les mettre en application quelques années plus tard.

Jean-Marc Lefébure

#### Notes

1. «L'ouvrier de l'avenir». 12 mars 1871.
2. Le 14 octobre 1870, le ballon «Jean-Bart» dans lequel se trouvait Arthur Ranc, maire du IX<sup>e</sup> arrondissement, futur élu de la Commune de Paris, atterrit à Montpothier après avoir traversé les lignes ennemies. Il était envoyé par le général Trochu auprès de Gambetta à Tours où s'était installé le gouvernement de Défense nationale. Erreur d'orientation ou vent capricieux ?...
3. Les premiers vignobles de Champagne couvrent les coteaux autour de Montpothier.
4. Des mines d'extraction de l'argile dont certaines descendent jusqu'à 50 mètres sont exploitées à Montpothier et Villenauxe-la-Grande. Les mineurs étaient appelés les «gueules grises».

#### Sources

- Journal Officiel de la Commune de Paris.
- La Commune de 1871. Bruhat, Dautry, Tersen.
- Archives de la mairie de Montpothier.
- Villenauxe-la-Grande au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- Académie troyenne d'études cartophiles.

Remerciements à Monsieur le Maire de Montpothier, à Madame la Secrétaire de mairie pour l'excellence de leur accueil et leur précieuse collaboration.



## Léo Frankel, toujours d'actualité...

**L**a biographie de Léo Fränkel ayant fait l'objet d'une brochure<sup>(1)</sup>, notre regard portera sur les fondements de son action au sein de la Commune : l'application des doctrines de l'économie politique qu'il possède étonnamment, ses convictions politiques.

Rosa Luxemburg, appelée par Camélinat « la petite fille de la Commune », définit l'économie politique comme « la science qui nous explique l'essence de l'économie d'un peuple, c'est-à-dire les lois selon lesquelles un peuple, par son travail, crée sa richesse, l'augmente, la répartit, la consomme et la crée à nouveau »<sup>(2)</sup> ; cette science évolue dans le temps<sup>(3)</sup><sup>(4)</sup>. Le mercantilisme de Colbert où les métaux précieux constituent la richesse des Etats ; la physiocratie de Quesnay considère l'agriculture comme la seule source de richesse. La liberté du travail et des échanges, dogme fondateur du libéralisme, prônée par Turgot, prétend que les maux créés par la liberté sont guéris par les bienfaits qu'elle amène ; Smith et Ricardo placent la source des richesses dans le travail. Cabet, Saint-Simon, Owen, Fourier s'insurgent contre la dissymétrie sociale créée par le capital, unique propriétaire des moyens de production ; le mutualisme de Proudhon, le socialisme scientifique de Marx donnent naissance à une économie politique nouvelle et révolutionnaire énonçant les règles de la production et de la distribution des biens à travers les différents éléments du corps social.

Fränkel est internationaliste. En militant dans la section française de l'Internationale, il a le souci de conférer à cette organisation un rôle

moteur dans l'élaboration des réformes. Il déclare : « L'union des prolétaires de tous les pays est accomplie, aucune force ne peut les diviser ». Fränkel est socialiste : de ses relations avec Marx, il déduit « Si nous pouvions amener un changement radical des rapports sociaux, la Révolution du 18 mars serait la plus féconde des révolutions ». Il proclame : « Nous ne devons pas oublier que la Révolution du 18 mars a été faite exclusivement par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, nous qui avons pour principe l'égalité sociale, je ne vois pas la raison d'être de la Commune ». Ce postulat guide Léo Fränkel tout le long de son action.

Le 26 mars 1871, il est élu membre de la Commune et le 29 mars, membre de la Commission du Travail, Industrie et Echange. En faisant d'un Hongrois, son ministre du Travail, la Commune de Paris demeure en avance sur notre époque où l'on assiste au réveil des nationalismes exacerbés et des conflits ethniques et religieux. Le programme de la Commission du Travail, Industrie, Echange, porte sur : les réformes des services publics, les rapports des travailleurs avec les patrons, la révision du Code du commerce, l'éducation professionnelle avec une pédagogie nouvelle basée sur la méthode expérimentale et scientifique<sup>(5)</sup>, les voies conduisant à la révolution sociale.

Pour cela, la Commission est confiée à des Socialistes, fédéralistes, pour la plupart ouvriers et membres de l'Internationale, et dirigée par Fränkel. Le substantif, Industrie, dans l'intitulé de la commission montre que celle-ci prend en

LÉO I  
28 FÉV  
28 FÉV

Pour le  
de :  
Rend  
le Samedi  
à  
Au «Min  
du prem  
Du M  
nous  
su

Pri  
MAJ  
Me  
Entrée





ANKEL  
R 1844 -  
R 2004

anniversaire  
naissance  
ommage  
évrier 2004  
ures  
du Travail  
at ouvrier.  
Fédérés,  
dirigerons  
mbe.

arole :  
OURDAN  
mbetta  
Rondeaux

compte l'importance de l'industrie en tant que moteur de l'économie. La Commune donne aux questions économiques et sociales une place importante. La Commission s'appuie sur des principes démocratiques exigeant que les citoyens soient appelés à régler eux-mêmes leurs intérêts, pour que les décrets soient l'expression des intérêts professionnels. Varlin précise: «C'est par l'organisation démocratique de la production et du travail que l'on parviendra à la réforme sociale». Une telle organisation implique : les producteurs choisissent les modes de fonctionnement; ils se forment en corporations, l'effet d'échelle réduit les coûts et ouvre plus de débouchés ; les corporations se transforment en coopératives ou associations ouvrières de production, qui se fédèrent et mettent en œuvre la nouvelle organisation du travail. C'est dans cette perspective révolutionnaire que se situe *le décret du 16 avril 1871* concernant les ateliers abandonnés et devant être exploités par les coopératives des ouvriers qui y sont employés. *Ce décret est l'œuvre maîtresse de la Commission du Travail, Industrie et Echange*, décret, à caractère socialiste, qui jette les prémices d'une transformation sociale, d'une réflexion politique touchant aux fondements de la société et à la refonte de l'appropriation des moyens de production. L'expérience reste à son stade initial, faute de temps, quelques dizaines d'ateliers sont confisquées.

Avec des démarches voisines, sous la direction d'Elisabeth Dmitrieff, les Chambres syndicales et fédérales des travailleuses unies

des branches : vêtement, blanchisserie... munitions organise la production.

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissent des déséquilibres économiques traduisant un écart entre le niveau de production et celui de la demande solvable. Leur multiplication, la persistance du chômage de masse posent problème. Les uns donnent aux crises des causes d'ordre naturel, les mauvaises récoltes sont la source du déséquilibre. *J.-B. Say, maître de la doctrine libre-échangiste* énonce que la demande des uns correspondra à l'offre des autres, les faits ne lui donnent pas raison. Les socialistes rendent le capitalisme responsable : les dissymétries sociales, dues à la propriété privée, empêchent une répartition équitable des biens et détruisent l'équilibre entre la consommation et la production, les pauvres n'ayant pas le pouvoir d'acheter ce qu'ils produisent, c'est là qu'apparaît la nature contradictoire du capitalisme. Devant l'enrayage des mécanismes économiques, l'homme se demande ce qu'il doit faire. N'y a-t-il pas d'autres voies que l'automatisme économique (libéralisme) opposée à celle de l'économie dirigée (dirigisme)?

*De longue date et depuis la reconnaissance des syndicats en 1884 et 1920, les ouvriers se groupent : soit en syndicats pour défendre leurs revendications, soit en coopératives de production en vue de se gérer eux-mêmes ; ils n'ont pas réussi dans cette voie. Les syndicats font naître une législation à caractère collectif, comme la convention collective du travail rendue obligatoire en 1936. Plus tard, les*



## Léo Frankel, toujours d'actualité (suite)

avancées syndicales permettent d'être informé des restructurations, des licenciements. En 1968, quelques velléités de participation aux choix de gestion voient le jour, mais sont découragées par les dirigeants. Aujourd'hui, les stratégies de gestion avec leurs retombées sur l'emploi restent sous la férule du capital. Le droit boursier l'emporte sur les droits des travailleurs. Le politique, face aux bouleversements de l'économie, ne propose plus de solutions innovantes. Le Medef<sup>(6)</sup> avance son projet de «rénovation sociale» néo-libéral, les travailleurs doivent accepter les réformes des retraites, des impôts, du service public, de l'assurance-chômage, de la réglementation du travail, de la Sécurité sociale.... le gouvernement met en œuvre.

Les bouleversements de l'économie impliquant des réformes différentes de celles obéissant à la dictature des marchés financiers. Les nouvelles technologies font surgir des besoins considérables d'emplois. La révolution informationnelle conduit à de nouvelles règles de maîtrise du marché du travail (rapports des hommes avec les moyens de travail). Le partage de la valeur ajoutée demeure une question fondamentale dans une perspective de transformation sociale. Aux critères de rentabilité financière proposons ceux concernant l'efficacité des capitaux. Il faut créer des systèmes démocratiques de pouvoir faisant émerger une nouvelle citoyenneté. N'y a-t-il pas lieu d'intervenir sur la stratégie des entreprises? Et dans l'esprit de la Commune, bâtissons la démocratie sociale<sup>(6)</sup>.

Bientôt, nous commémorerons le 18 mars, nous appelons ceux qui veulent transformer la société en tenant compte des enseignements de la Commune à réfléchir aux actions à mener au moment : où la loi des 35 heures, qui a limité les licenciements et créé des emplois, est mise à mal ; où 600 000 allocataires vont être exclus du régime d'assurance-chômage... Certes, nous ne sommes plus en 1871 : usines, écoles, villes ont évolué, mais les idées, les principes, la dialectique restent d'actualité. *Ce serait rendre un bel hommage à Léo Frankel, décédé le 29 mars 1896*, qui mentionne dans son testament : «La seule distinction que je demande c'est d'envelopper mon corps dans un drapeau rouge ; le drapeau du prolétariat international, pour l'émancipation duquel j'ai donné la meilleure part de ma vie, et pour laquelle j'ai toujours été prêt à la sacrifier».

**Bernard Eslinger**

### Bibliographie

1. Amis de la Commune : Léo Frankel «Le premier ministre du Travail du premier gouvernement ouvrier»
2. Rosa Luxemburg : Introduction à l'économie politique, Editions Anthropos 1970.
3. Ibarrola et Pasquarelli : Nouveau dictionnaire économique et social, Editions sociales.
4. Larousse: Grand Mémento Larousse Tome I, pages: 630 à 637.
5. Charles Rihs : La Commune de Paris, sa structure et ses doctrines, pages 133 et 134, Edition Seuil.
6. Amis de la Commune : Bulletin n° 19.





## Louis-Xavier de Ricard,

### *le poète communal*

**L**ouis-Xavier de Ricard, né le 25 janvier 1843 à Fontenay-sous-Bois, est le fils du général et marquis Joseph, Honoré, Louis Armand de Ricard, qui a successivement servi Napoléon 1<sup>er</sup>, puis les Bourbons et, pour finir, premier aide de camp du roi Jérôme en 1852.

Le jeune Louis-Xavier montre des dispositions pour la littérature. A 19 ans, il débute par un recueil de vers, «Les chants de l'aube»,

paru chez Poulet-Massis, en 1862. En mars 1863, grâce à l'héritage d'une tante, il fonde «La revue du progrès». Parmi les collaborateurs, on remarque Charles Longuet et le jeune Verlaine. La revue n'eut qu'une année d'existence ; son athéisme affiché lui valut, de la part de Mgr Dupanloup, un procès pour outrage à la

morale publique et aux bonnes mœurs. Bien que défendu par un jeune avocat plein de talent, Léon Gambetta, Louis-Xavier de Ricard fut condamné à 8 mois de prison (bientôt réduits à 3) à Sainte-Pélagie, et à une amende de 1200 francs.

A la suite de sa condamnation, les amis de Louis-Xavier lui manifestèrent un actif soutien, et ce petit groupe fut à l'origine du salon politico-littéraire qui se réunira chaque vendredi chez la mère du poète,

au 10 boulevard des Batignolles. La marquise de Ricard était très fière de recevoir cette jeunesse républicaine et anticléricale, un peu bruyante mais qui renfermait tant de futures célébrités : Anatole France, Sully Prudhomme, Villiers de l'Île-Adam, Verlaine, François Coppée, et les représentants du monde des écoles, tels que Raoul Rigault, futur Procureur de la Commune de Paris en 1871. En mars 1866, Ricard et Catulle

Mendès obtiennent de l'éditeur Lemerre, la publication de la revue «Le Parnasse contemporain». Les collaborateurs principaux en sont : Gautier, Banville, Hérédia, Leconte de Lisle, Mallarmé, Villier de l'Île-Adam, Anatole France, Rollinat, Coppée, Sully-Prudhomme, Charles Cros, etc... Toujours chez Lemerre, en février 1867,

**LE JEUNE LOUIS-XAVIER  
MONTRE DES DISPOSITIONS  
POUR LA LITTÉRATURE.  
A 19 ANS,  
IL DÉBUTE  
PAR UN RECUEIL  
DE VERS PARU  
CHEZ POULET-MASSIS  
EN 1862.**

paraît «La Gazette rimée», autre revue parnassienne, sous la direction de Robert Luzarche. Sous la signature de Louis-Xavier de Ricard, un poème :

«A un chroniqueur qui se compromet» :

«...O Liberté ! J'ai vu ton cadavre sanglant.

Couché sur les pavés, dans la boue et l'injure

Ton sein gauche portait une telle blessure

Que l'on voyait au fond ton cœur entr'ouvert

/.../»

(La Gazette rimée n° 2 - 20 mars 1867)





## Louis-Xavier de Ricard (suite)

### L'appel

*/.../ «Debout, voici le jour propice,*

*Le jour terrible et souhaité !*

*Donc, levez-vous pour la Justice,*

*Levez-vous pour la Liberté ! /.../»*

*(La Gazette rimée n° 5 - 20 juin 1867)*

La mort du général de Ricard entraîne la disparition du salon de la marquise de Ricard.

Le groupe des Parnassiens se retrouvera, dans l'hiver 1868, chez Nina de

Callias, femme de lettres.

Louis-Xavier de Ricard poursuit son activité journalistique ; le 7 juillet

1870, il fonde «Le Patriote français». Les trois premiers numéros de ce journal lui attirent les foudres de la justice impériale, et, pour se soustraire à ses atteintes, il doit se réfugier quelque temps en Suisse. Après le 4 septembre, il revient à Paris. Pendant le premier

siège, il est incorporé au 69<sup>e</sup> bataillon de la Garde Nationale, commandé par Blanqui, puis il s'engage dans le 14<sup>e</sup> bataillon des Mobiles de la Seine.

Il se range évidemment parmi les partisans enthousiastes de la Commune. Il est nommé sous-délégué du Jardin des Plantes. Il collabore au Journal Officiel de la Commune. Le 7 avril 1871, son article intitulé «Une révolution populaire» est un vibrant hommage à l'avè-

nement de la classe ouvrière, qui n'a jamais paru directement aux affaires publiques, qui n'a jamais eu l'occasion ou la volonté d'imprimer aux choses l'image de son idée personnelle. Très compromis par ses relations avec des personnalités de la Révolution du 18 mars, Louis-Xavier de Ricard, après la défaite, se réfugie de nouveau en Suisse. N'ayant pas fait l'objet d'une inculpation précise, il

revient en France et collabore à un hebdomadaire littéraire : «La Renaissance».

Paul Verlaine a beaucoup de sympathie pour Louis-Xavier de Ricard, «l'excellent poète languedocien». Il lui dédie son grand poème «Les Vaincus». Ce poème de 1867 à la mémoire des vaincus de 1848 fut complété à Londres en 1872, par de nouvelles strophes consacrées aux com-

munards. En 1873, Ricard s'installe près de Montpellier. Il développe ses connaissances dans l'histoire des Albigeois. Il écrit dans les feuilles locales républicaines et se passionne pour le félibrige, mais il est totalement opposé à l'orientation réactionnaire donnée par Mistral au mouvement. Il s'en sépare et justifie son appellation de «félibre rouge» (lo félibre roge). Il se marie avec une amie d'enfance, une jeune écossaise, Lydie Wilson, charmante poétesse qui

**IL SE RANGE PARMIS  
LES PARTISANS  
ENTHOUSIASTES  
DE LA COMMUNE.  
ILS EST NOMMÉ  
SOUS-DÉLÉGUÉ  
DU JARDIN DES PLANTES.  
IL COLLABORE  
AU JOURNAL OFFICIEL  
DE LA COMMUNE.**

revient en France et collabore à un hebdomadaire littéraire : «La Renaissance».

Paul Verlaine a beaucoup de sympathie pour Louis-Xavier de Ricard, «l'excellent poète languedocien». Il lui dédie son grand poème «Les Vaincus». Ce poème de 1867 à la mémoire des vaincus de 1848 fut complété à Londres en 1872, par de nouvelles strophes consacrées aux com-

munards. En 1873, Ricard s'installe près de Montpellier. Il développe ses connaissances dans l'histoire des Albigeois. Il écrit dans les feuilles locales républicaines et se passionne pour le félibrige, mais il est totalement opposé à l'orientation réactionnaire donnée par Mistral au mouvement. Il s'en sépare et justifie son appellation de «félibre rouge» (lo félibre roge). Il se marie avec une amie d'enfance, une jeune écossaise, Lydie Wilson, charmante poétesse qui

revient en France et collabore à un hebdomadaire littéraire : «La Renaissance».

Paul Verlaine a beaucoup de sympathie pour Louis-Xavier de Ricard, «l'excellent poète languedocien». Il lui dédie son grand poème «Les Vaincus». Ce poème de 1867 à la mémoire des vaincus de 1848 fut complété à Londres en 1872, par de nouvelles strophes consacrées aux com-

munards. En 1873, Ricard s'installe près de Montpellier. Il développe ses connaissances dans l'histoire des Albigeois. Il écrit dans les feuilles locales républicaines et se passionne pour le félibrige, mais il est totalement opposé à l'orientation réactionnaire donnée par Mistral au mouvement. Il s'en sépare et justifie son appellation de «félibre rouge» (lo félibre roge). Il se marie avec une amie d'enfance, une jeune écossaise, Lydie Wilson, charmante poétesse qui

revient en France et collabore à un hebdomadaire littéraire : «La Renaissance».

Paul Verlaine a beaucoup de sympathie pour Louis-Xavier de Ricard, «l'excellent poète languedocien». Il lui dédie son grand poème «Les Vaincus». Ce poème de 1867 à la mémoire des vaincus de 1848 fut complété à Londres en 1872, par de nouvelles strophes consacrées aux com-

munards. En 1873, Ricard s'installe près de Montpellier. Il développe ses connaissances dans l'histoire des Albigeois. Il écrit dans les feuilles locales républicaines et se passionne pour le félibrige, mais il est totalement opposé à l'orientation réactionnaire donnée par Mistral au mouvement. Il s'en sépare et justifie son appellation de «félibre rouge» (lo félibre roge). Il se marie avec une amie d'enfance, une jeune écossaise, Lydie Wilson, charmante poétesse qui



versifie parfaitement en occitan. *Socialiste de la tendance du montpelliérain Paul Brousse*, il se présente aux élections municipales en janvier 1881. Il obtint plus de 2000 voix, mais ne fut pas élu. Il récidive aux élections législatives, la même année, obtenant cette fois 5492 voix, contre 8121 au républicain modéré, et 3692 au légitimiste. *Lydie, sa femme, est décédée en 1880*. Elle laisse un recueil de poèmes en Français et en Languedocien.

Après le grand chagrin que lui cause le décès de son épouse, Louis-Xavier de Ricard s'ex-patrie en Amérique du Sud ; il devient rédacteur en chef de «L'Union française» de Buenos-Aires. *Il dirige ensuite plusieurs journaux : «Le Rio Paraguay», le «Sud américain»\**

*Sans avoir fait fortune il revient à Montpellier en 1885*. Il fonde «Le Languedoc», journal socialiste. Dans «e Parti Socialiste» (n° 6 du 2 août 1891) *il fait une excellente interview d'Edouard Vaillant*. En 1897, Ricard se fixe à Paris où il poursuit sa carrière de journaliste. Epuisé, vieilli, «l'infatigable et laborieux publiciste a végété dans la pénombre de journaux et de librairies sans clientèle». Il obtint enfin une place de conservateur au château d'Azay-le-Rideau. *En 1906, sa santé l'oblige à regagner le Midi, et il y meurt, en 1911*.

La fin de sa vie fut gâchée par des besognes littéraires obscures et mal payées, et pourtant, au début de sa carrière, toutes les voies lui étaient offertes : «il cumulait tous les genres, son désir embrassait tout le cosmos de l'intellect» (Ed. Lepelletier).

Sa production livresque fut considérable, mais de valeur inégale. Cependant, tout n'est pas négligeable dans ses œuvres poétiques, romanesques et politiques. Certains de ses marivaudages ne manquent pas d'esprit, et ses essais sociopolitiques ne sont pas sans intérêt. Sa morale hédoniste peut se résumer en une phrase : «Il n'y a qu'un péché, mortel pour les peuples comme pour les individus, c'est le péché contre la beauté».

Ce vieux Communard voulait que l'Art devienne pour tous la religion de la joie et du bonheur.

Malgré les ans et les revers, il avait conservé une foi révolutionnaire aussi intense qu'à l'époque de la Révolution du 18 mars.

**Marcel Cerf**

\* Dans ce journal, Louis-Xavier de Ricard accordait une large place à l'influence de Benoît Malon sur le mouvement socialiste brésilien (Bulletin de Benoît Malon, n° 9, p. 8)





### L'énigme de la Rue Basfroi

Dans le cadre de mes recherches sur les lieux de mémoire de la Commune, j'essayais depuis pas mal de temps, sans succès, de localiser précisément la fameuse école de la rue Basfroi qui abritait le siège du Comité central de la Garde nationale pendant cette période. Elle est citée dans de nombreux ouvrages, sans que jamais son adresse soit précisée. Et pour cause : il n'y a jamais eu d'école rue Basfroi ; en tous cas pas à l'époque de la Commune, comme en fait foi l'Atlas administratif des vingt arrondissements de Paris d'une précision remarquable ; réalisé en 1870 sous les ordres - c'est la formule officielle qui figure en en-tête dudit atlas - du baron Haussman. Je propose une explication : cette école serait en fait l'école des sœurs qui existait dans un ensemble d'établissements religieux qui se trouvait 37 rue Saint-Bernard, juste en face de l'église Sainte-Marguerite : celle-ci abritant le club du Proletaire. La rue Saint-Bernard a une configuration assez particulière qui la fait partir en ligne droite de la rue du Faubourg

Saint-Antoine, et termine après un important décrochement, de largeur rétrécie à l'époque, par un court tronçon situé dans le prolongement exact de la rue Basfroi. Si le découpage administratif du XI<sup>e</sup> arrondissement n'avait pas mis ce tronçon situé dans le quartier Sainte-Marguerite, il aurait sans doute été intégré à la rue Basfroi. Et sans doute, tout le monde s'y trompait - beaucoup se trompent encore aujourd'hui sur le nom de cette portion - et appelaient cette école « de la rue Basfroi » puisque c'était la rue par laquelle ils y accédaient en venant de la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement. D'ailleurs, la barricade qui la protégeait à l'angle des rues Basfroi et de Charonne barrait cette dernière et non la rue Basfroi comme il eut été logique si l'école s'était réellement trouvée dans celle-ci. Ce n'est qu'une hypothèse, mais je ne vois pas d'autre explication, car je suis formel : l'école des sœurs actuelle du 16 rue Basfroi, n'existait pas à l'époque, pas plus qu'aucune autre.

**Philippe Boisseau**

### Le puits des Fédérés

J'ai également trouvé l'emplacement du « Puits des Fédérés » qui se trouvait villa Boquet, près de la place des Fêtes à Belleville.

C'était un puits désaffecté où auraient été jetés les corps de nombreux Fédérés, mais aussi de soldats versaillais, après la Semaine sanglante, et qui est resté dans la mémoire collective des Bellevillois comme le Puits des Fédérés. La Villa Boquet se trouvait donc entre la rue Copans et la rue Bellevue. Elle débouchait

dans cette dernière face à l'actuelle villa Sadi Carnot. Une partie de la rue Eugénie Cotton, qui traverse les horreurs en béton construites à cet emplacement, emprunte à peu près une partie de son tracé. J'ai trouvé ces références dans le bouquin de Maxime Vuillaume intitulé « Mes cahiers rouges » et le lieu dans l'Atlas municipal des 20 arrondissements de la Ville de Paris, réalisé par M. Alphand en 1898, sous le Préfet Poubelle.

**Philippe Boisseau**



## D'Allix en Allais

Après avoir «ressuscité» *H. France* dans le numéro 18 de *La Commune, la revue Histoires Littéraires*, dans son numéro 13 met en scène un autre Communeux, *Jules Allix* (1818-1897). *Proscrit en 1860, féministe convaincu, réformiste, voire utopiste*, il trouva moyen de passer pour un excentrique aux yeux de tous les régimes politiques, y compris la Commune, à laquelle il se rallia et qui fit de lui pour un temps un Conseiller pour le VIII<sup>e</sup> arrondissement (avant de le démettre et de l'emprisonner en prévision d'un examen médical). Jugé et condamné, c'est probablement son passé psychiatrique qui lui évita le pire. «Personnage excessif et bizarre» le qualifie *B. Noël* dans son «Dictionnaire de la Commune». «*La Presse*» de *Girardin*, publia le 25 et 26 octobre 1850 un surprenant article de *Jules Allix* : «La Boussole pasilalinique sympathique - Communication universelle et instantanée de la pensée...» à partir de a «découverte» de *Benoit et Biat-Chrétien*. Allix préconise un nouveau mode de communication grâce à une sorte de fluide sympathique particulier provenant de la combinaison des fluides «galvaniques, magnétiques et sympathiques...» Combinaison réalisable grâce aux escargots et à leur fluide «animal-sympathique», marié au «fluide minéral-galvanique» d'une part et au «fluide magnétique-minéral» de l'aimant, sans compter le «fluide magnétique-animal» de l'homme... La base de la nouvelle communication se fait par «l'intermédiaire de la sympathie-galvano-magnétique-minérale-animale et adamique». Ce n'est pas tout : puisque certains escargots, une fois mariés ensemble, peuvent, grâce à la «boussole» citée plus haut, communiquer deux par deux par la «commotion escargotique», l'homme, «être essentiellement sympathique», peut exploiter cette relation grâce à un appareil dont les curieux liront la description pages 100 et 101 d'«Histoires littéraires». Naturellement cette communication sur les «escargots

sympathiques» suscita une hilarité générale et constitua pour longtemps une mine pour les échoitiers et les caricaturistes en mal d'inspiration. Au point que Daumier lui-même se réappropria le thème en 1869 : les escargots épellent le mot «progrès» devant un ouvrier que leur lenteur exaspère et deviennent de ce fait de «escargots non sympathiques». (On peut être frappé par le verbalisme et l'utilisation délirante du vocabulaire de la physique : fluide, magnétique, minéral... songeons plutôt aux «vibrations, ondes, relations» des magnétiseurs, radiesthésistes et autres charlatans. L'histoire ne s'arrête pas là. 50 ans plus tard, réapparition dans un conte d'*Alphonse Allais* (pris de court ou en panne, lui aussi, d'inspiration), des «escargots sympathiques» sous le titre éponyme («Ne nous frappons pas» 1900, *Œuvres anthumes*, T. III, pp. 255-57, *La Table Ronde*, 1964) Tout en propageant une grosse bourde d'inspiration journalistique qui fait d'Allix l'ancien maire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement (oh ! Clemenceau !), il raconte comment l'inventeur a pu correspondre avec *un ami à Dublin* grâce aux propriétés des gastéropodes «...sans que les sbires de Badinguet, et, plus tard, les mouchards de Thiers s'en doutassent le mois du monde...» Mais le plus remarquable reste l'introduction, où il semble bien qu'une véritable sympathie (!) l'emporte sur le pince-sans-rire habituel :

*Tous les ans, j'ai la louable coutume d'assister à l'un des banquets anniversaire du 18 mars, excellente date comme j'en souhaiterais maintenant une autre à la France.*

*Ainsi que Clemenceau le fait pour la Révolution, j'admets la Commune en bloc, et je professe à l'égard de cette magnifique insurrection, panachée pourtant d'un fort cabotinage et de quelque démençance, un intérêt sans bornes.*

Domage qu'on ne puisse pas inviter Alphonse Allais au banquet 2004...

Daniel Zinszer



## Paul Verlaine garde national au 160<sup>e</sup> bataillon

**N**otre collaborateur et ami Georges Aillaud a fait récemment une bien curieuse découverte : un croquis de Verlaine, par lui-même, en uniforme de garde national du 160<sup>e</sup> bataillon.

Par étourderie, sans doute, Verlaine a daté ce dessin du 15 octobre 1871. Bien entendu, c'est le 15 octobre 1870 qu'il faut lire, la Garde nationale a d'ailleurs été supprimée le 29 août 1871.



Quant aux fantaisies orthographiques, elles sont, probablement, une manifestation de l'humour particulier du poète. Mais, ce qui nous intéresse, ce sont ses réactions eu égard aux événements.

Le 19 juillet 1870, la France a déclaré la guerre

à la Prusse. La situation militaire se détériore rapidement. En août 1870, Verlaine est sur le point de se marier, les bans sont publiés lorsqu'un décret de la régente Eugénie vient tout remettre en question : tous les hommes non mariés nés en 1844-1845, qui ne font pas partie du contingent, sont appelés sous les drapeaux.

Verlaine, né en 1844, est dans ce cas et il craint l'annulation de son union et son incorporation dans un régiment de province. Cependant, son mariage est célébré sans difficulté et d'autres faits importants illustrent l'actualité. La capitulation de l'armée à Sedan et la captivité de l'Empereur provoquent le 4 septembre, la déchéance de Napoléon III et la proclamation de la République.

Verlaine, expéditionnaire au bureau de l'ordonnancement de l'Hôtel-de-Ville pourrait se faire exempter du service militaire, mais il ne veut pas être un embusqué et il décide de s'engager dans la Garde nationale par patriotisme.

Il habite alors dans le V<sup>e</sup> arrondissement, 2 rue du Cardinal Lemoine, à l'angle du quai de la Tournelle. Il s'adresse donc à un bureau de recrutement de la 5<sup>e</sup> Légion.

«Je me fis inscrire dans le 160<sup>e</sup> bataillon - La Rapée - Bercy qui était de faction entre Issy, Vanves et Montrouge. Tous les deux jours, armé de mon fusil à piston qui devait bientôt



**VERLAINE  
ÊTRE U  
ET I  
DE S'EN  
LA GAR  
PAR PA**



**IL VEUT PAS  
AMBUSQUÉ  
DÉCIDE  
MANGER DANS  
NATIONALE  
NOTISME.**

se promouvoir en fusil «à tabatière», je montais des gardes combien inutiles ! Dans les commentaires, c'était véritablement charmant, véritablement et je n'exagère en rien»<sup>(1)</sup>

Mais après des bronchites contractées lors des gardes par des nuits fraîches, il est renvoyé définitivement à son emploi d'expéditionnaire à l'Hôtel-de-Ville.

Après le 18 mars 1871, Verlaine, rédacteur à l'ordonnancement, a accepté un emploi au bureau de presse de la Commune dans la même pièce qu'il occupait auparavant.

Quant à son ancien bataillon, le 160<sup>e</sup>, il a pris part à différents combats dans la banlieue sud. Le 16 mai 1871, il est envoyé à La Grange-Ory. Il y retrouve le 118<sup>e</sup> de la caserne Mouffetard. Ils seront rejoints le 19 mai par le 151<sup>e</sup>. La livraison du mot de passe par un traître va permettre à l'ennemi de pénétrer par surprise dans

la Grange-Ory.

**Version Versaillaise :**

Correspondance de l'Agence Havas (Versailles 19 mai 1871).

Dans la nuit de jeudi à vendredi, nos troupes ont surpris les fédérés entre Arcueil - Cachan et Montrouge. Deux bataillons ont enlevé à la baïonnette la Grange-Ory et la maison Plichon, situées près du fort de Montrouge. Les Fédérés endormis ont

été massacrés à la baïonnette et sabrés par la cavalerie dans leur fuite désordonnée sur Paris.

Les pertes des insurgés s'élèvent à 400 ou 500 hommes tués ou blessés ; un colonel est parmi les morts. (les valeurs données par les Versaillais sont certainement exagérées).

**Version Commune :**

De son côté, «Jean Allemane, en tournée d'inspection des positions tenues par les unités du Ve dans le secteur de la Grange-Ory, est témoin du laisser-aller des officiers, de l'indiscipline et du relâchement de la vigilance de la troupe, qui trouvent presque sous ses yeux, leur sanction dans un guet-apens versaillais. Les défenseurs ouvrent naïvement les bras aux ligards du colonel Boulanger<sup>(2)</sup> qui s'avançaient vers eux aux cris de «Vive la Garde nationale ! Vive la Commune !», posent leurs fusils pour les aider à descendre dans la tranchée, sont immédiatement désarmés, massacrés et sauvagement décapités»<sup>(3)</sup>

Paul Verlaine n'a pas dû trop regretter d'avoir abandonné le 160<sup>e</sup> bataillon, mais il a eu certainement un cri de haine pour les massacreurs dans son beau poème «Les Vaincus».

**Marcel Cerf**

1. Paul Verlaine : Confessions, page 159, collection Capitale, Edition Mairie de Paris.

2. Futur général et aspirant dictateur, le colonel Boulanger s'était déjà illustré par le massacre des gardes nationaux prisonniers le 2 avril au Rond-Point de la Défense. Il devait faire exécuter 700 gardes nationaux sédentaires le 2 mai place du Panthéon (note de Maurice Choury).

3. Choury Maurice La Commune au quartier latin - page 159 - Club des Amis du livre progressiste - Paris - 1961.



## La Commune de 1871 et les aliénés

**L** Prosper-Olivier Lissagaray relate, dans son « Histoire de la Commune de 1871 », qu'un arrêt de la Commission de la Justice ordonna aux Directeurs des établissements d'aliénés d'envoyer, sous 4 jours, un état nominatif et explicatif de leurs malades. Lissagaray écrit : « Que la Commune eût fait le jour dans ces tanières, et l'humanité serait sa débitrice ».

Lissagaray relate également l'épisode très révélateur de la prodigieuse hypocrisie de la morale bourgeoise et cléricale, du couvent des sœurs de Picpus : « Des gardes nationaux avaient éventré les mystères du couvent de Picpus, découvert trois malheureuses enfermées dans des cages grillées, des instruments étranges, corselets en fer, ceintures, chevalets, casques qui sentaient l'inquisition, un traité d'avortement, deux crânes encore couverts de cheveux. Une des prisonnières, la seule qui eût conservé la raison, racontait qu'elle vivait depuis dix années dans cette cage ». La sœur qui faisait la fonction de supérieure répond à Rigault (que la Commune avait installé à la préfecture de police) qui l'interroge sur la raison de l'enfermement de ces femmes : « C'était pour rendre service à leurs familles ; elles étaient folles. Tenez, vous, messieurs, qui êtes des fils de famille, on est quelquefois bien aisé de cacher la folie de ses parents.

- Mais vous ne connaissez pas la loi ? - Non, Monsieur le Commissaire, nous obéissons à nos supérieurs. - A qui ces livres ? - Je n'en sais rien ».

Cette anecdote révèle à la fois le caractère profondément inhumain de la morale bourgeoise de l'époque et nous laisse entrevoir l'esprit profondément humaniste et libertaire de la Commune. Belle époque que celle où le socialisme était encore une aurore généreuse et pleine de rêves et n'était pas devenu, par une cruelle ironie de l'Histoire, le crépuscule sanglant de tous les espoirs humains.

On peut également noter l'ironie que constitue de nos jours l'existence d'un pavillon Louise Michel à l'hôpital psychiatrique de Soisy-sur-Seine. Problème symbolique où la bourgeoisie coopte pour leur ôter leur pouvoir subversif les plus belles figures de l'Histoire révolutionnaire. Cette militante anarchiste passionnée qui donna toute sa vie à la grande cause de la Révolution sociale serait très probablement affligée du sort que l'on réserve aux patients de ce pavillon, en ces temps de restrictions budgétaires, de casse des services publics et de suppression de lits dans les hôpitaux et en psychiatrie en particulier.

Balthazar Alessandri







## L'ÉVÈNEMENT

# EXPOSITION COMMUNE DE PARIS 1871 A L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS DU 19 MARS AU 8 AVRIL 2004

- Entrée libre tous les jours de 10 heures à 18 heures sans interruption. (Sauf le dimanche).

- Entrée par le parvis de l'Hôtel-de-Ville, salles des Prévôts et Tapisseries. Brochure offerte aux visiteurs. Exposition sur la Commune : objets sous vitrines, tableaux, manuscrits, emblèmes

- Réalisés en partenariat avec :  
Musée Carnavalet,  
Musée de la Résistance de Champigny,  
Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil,  
Musée de la Franc-maçonnerie,  
Musée de l'Armée,  
Musée Historique de Saint-Denis,  
Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

- INVITÉ : le peintre Jean Rustin.

- CONFÉRENCES ET FILMS À L'AUDITORIUM :  
24 MARS À 14 HEURES 30 :  
CONFÉRENCE PAR M. BRUNEL  
PRÉSIDENT DES AMIS DE RIMBAUD :  
« Rimbaud et la Commune ».

31 MARS À 14H30 :

FILM DE JEAN BARONNET :

« Une journée au Luxembourg »,

avec François Boursier

SUIVI D'UNE CONFÉRENCE :

« La Commune, l'école et la laïcité »

par Raoul Dubois.

- 2 AVRIL DE 9 HEURES 15 À 14 HEURES 30 :

PREMIÈRE PARTIE DU FILM

« La Commune » de Peter Watkins

à partir de 14h30 :

SUITE DU FILM DE PETER WATKINS

CONFÉRENCE

« Les Communards, internationalistes, patriotes ? » par Alain Dalotel

- 23 MARS À 14 HEURES 30 :

Film sur Jean Rustin d'Elizabeth Azoulay

SUIVI D'UNE CONFÉRENCE

par Edouard-Lucie Smith

- 30 MARS À 14 HEURES 30 :

ENTRETIEN avec Jean Rustin

CONFÉRENCE avec François Monnin

TEXTE de Pierre Assouline

### Pourquoi inviter Jean Rustin ?

*« La si brève histoire de la Commune de Paris, moins de 3 mois, a toujours été pour moi l'image la plus parfaite du rêve révolutionnaire en conflit avec la réalité politique incarnée par Thiers et les Versaillais. » Jean Rustin*

L'association des Amis de la Commune de Paris 1871 a pensé que Jean Rustin pouvait s'associer avec une logique extraordinaire à cette exposition sur La Commune de Paris. Jean Rustin est en effet l'un des principaux représentants de la peinture figurative française. Il sait mettre en scène la tragédie humaine ; le miroir de nos corps vieillissants, oubliés, rejetés, « désaimés ». Jean Rustin nous interpelle avec violence, tendresse ; c'est un peintre courageux qui nous guide, nous apprend à regarder ceux que nous ne voulons pas voir. Les œuvres de Jean Rustin dénoncent la fragilité de la condition humaine et nous rappelle l'existence de l'exclusion d'anonymes, enfermés dans leur souffrance, dans leur silence, dans leurs différences. Tels les anonymes combattants de La Commune de Paris, les hommes et les femmes peints par Jean Rustin nous rappellent combien les utopies broient ceux qui les conçoivent, combien elles demandent des sacrifices. Parce qu'il tend des miroirs en direction des marginaux, parce qu'il nous incite à réparer nos oublis, Jean Rustin est un grand peintre d'histoire. **Claudine Boni-Teuquum.** Commissaire de l'exposition



## Un projet ambitieux qui suit son cours...

**S**ous le titre «Les sources de l'histoire de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)» une brochure présentant les «Actes de la Journée d'études du 10 avril 2002 à l'auditorium de l'Hôtel-de-Ville de Paris», qui fut *organisée conjointement par Les Amis de la Commune et les Archives de France, est en cours d'édition*. Sa réalisation, qui a demandé un travail assez considérable, a rencontré un certain nombre de difficultés et d'obstacles qui ont beaucoup retardé la publication. Cependant, elle reste malgré tout dans les normes courantes des Actes d'un colloque. Compte tenu des délais globaux d'élaboration du Guide des sources d'archives, elle jouera le rôle très utile d'un document d'étape et de popularisation du projet. *Ces textes, qui sont de grande qualité, tant du point de vue de la connaissance historique de la Commune de Paris et du mouvement communaliste que de la technique archivistique, doivent être, en effet, diffusés sur l'ensemble du réseau des services d'archives et dans les bibliothèques de la capitale. Pour notre part, nous entendons les adresser, au-delà des membres du conseil d'administration et des commissions, à un certain nombre de personnalités.*

*L'élaboration du Guide serait inconcevable sans une étroite coopération avec la direction des Archives de France, et sans le soutien financier de la Ville de Paris (7000 euros en 2003 et 4000 euros en 2004). Elle est menée par un collectif dont les membres sont motivés et actifs, et constituent une équipe opérationnelle, dont la composition s'est décantée et*

*consolidée au cours de ces deux années. Il compte maintenant 14 membres (Georges Aillaud, René Bidouze, Marcel Cerf, Jean-Luc Debry, Jacqueline Duvaudier, Thérèse Gourmaud, Jacqueline Hog, Robert Le Quillec, Micheline et René Nebut, Pierre Passeron, Bernard Vassor, Rémy Valat, Pierre-Henri Zaidman).*

Le travail de ce collectif a permis de franchir les étapes suivantes :

- *à la fin de 2001*, présentation d'un projet de *grille d'enquête* qui a été pour l'essentiel entériné, puis diffusé au début de 2002 auprès des services départementaux et de quelques dizaines de services communaux invités à répondre pour le 1er juillet 2002.
- *exploitation de ces réponses* par l'établissement pour chaque dossier d'une *grille de transcription*.
- *interventions programmées sur les inventaires* du Service historique de l'Armée de terre à Vincennes, des Archives de Paris, des Archives de France, de plusieurs services, musées et bibliothèques de Paris et de la région parisienne.
- *saisie informatique* pour l'établissement d'une base de données de noms et références de personnes arrêtées et poursuivies soit pour appartenance à l'A.I.T., soit pour faits d'insurrection dans la période de la Commune de Paris.

*Depuis le 1er octobre 2003, Rémy Valat bénéficie d'un congé-formation d'un an pour la préparation d'un DESS d'archivistique. Sous son impulsion, l'élaboration du projet entre ainsi dans une nouvelle phase comportant deux*



étapes, qui impliquent une mobilisation effective de tous les membres du collectif :

- *jusqu'en Mars-Avril 2004*, reprise des dossiers départementaux et communaux pour l'établissement de fiches individuelles par dépôt d'archives qui seront saisies sur Word.
- *ensuite, synthèse*, mise aux normes internationales et rédaction.

Suivant un « plan-type » qui sera prochainement explicité dans une circulaire de la direction des Archives de France - que les responsables de notre collectif rencontrent régulièrement - il ne s'agira pas d'un simple guide des sources d'archives comme annoncé au départ, mais d'un véritable guide de

recherches, qui comprendra deux parties et un CD-Rom consultable par Internet.

On peut désormais consulter le *Journal Officiel de la Commune de Paris* (un volume de 656 pages) sur le site internet de la Bibliothèque nationale de France [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr) en cliquant sur GALLICA Bibliothèque numérique. Il est rappelé qu'en annexe à l'ouvrage 72 jours qui changèrent la cité (consultable en libre accès au Haut-de-jardin de la BNF) figurent des tableaux présentant l'ensemble des décrets et arrêtés de la Commune publiés au Journal Officiel.

René Bidouze

## Zéphirin Camélinat,

### *fidèle toute sa vie aux engagements de sa jeunesse*

Un colloque et une journée d'hommage à Zéphirin Camélinat ont été organisés par ADIAMOS 89<sup>(1)</sup> les 11 et 12 octobre 2003 à Auxerre et Mailly-la-Ville. « Les Amis de la Commune de Paris-1871 » se sont associés à ces cérémonies.

Plus de 200 personnes se pressaient au colloque le 11 octobre 2003, dans la salle de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre. Les conférenciers abordaient successivement les différentes étapes de la vie de Camélinat, l'empreinte qu'il a laissée dans le mouvement ouvrier naissant et au début du XX<sup>e</sup> siècle et ses prolongements après sa mort, notamment dans la Résistance.

Après chaque introduction, un riche débat s'engageait avec les personnes présentes dans la salle. Ces discussions mettaient en lumière la personnalité attachante de Zéphirin Camélinat, sa fidélité, durant ses 70 années de vie militante, aux engagements de sa jeunesse, son soutien sans faille à la classe ouvrière dont il fut l'un des dirigeants les plus attachants et les plus respectés.

Cette sympathie perdue. On pouvait la mesurer le lendemain à Mailly-la-Ville où de nombreux habitants de ce village, participaient à un cortège qui passait devant sa maison natale et le logis où Camélinat venait se reposer de la fin de sa vie.



## Zéphirin Camélinat (suite)



Devant son modeste tombeau, *Claude Willard, Président des Amis de la Commune de Paris - 1871*, évoquait le rôle important joué par Camélinat dans la *Fraternelle des Anciens Combattants de la Commune, dès sa création en 1882. Il en sera le Président de 1930 à 1932. A ce moment là, Camélinat était l'un des rares survivants de l'épopée de*

1871. Mais de nombreux jeunes s'étaient joints aux vétérans pour faire connaître l'histoire et l'œuvre de la Commune de Paris dont

Zéphirin Camélinat fut l'un des artisans les plus valeureux et les plus sincères.

Parmi les auditeurs les plus attentifs se trouvaient 6 descendants directs des enfants de Camélinat installés définitivement en

Angleterre après l'exil de leur ancêtre de 1871 à 1880.

**Une vie de luttes pour une République démocratique et sociale**  
Camélinat est né à Mailly-la-Ville le 14 Septembre

1840 dans une famille de vigneron républicains.

A 18 ans, il se rend à Paris pour apprendre le métier de bronzier dans lequel il excelle. Il s'engage aussitôt dans le mouvement social et politique. Il sera l'un des premiers adhérents et dirigeants, dès 1865, de la section française l'Association Internationale des Travailleurs. Il est l'un des principaux animateurs de la grève des ouvriers bronziers en 1867 qui se termine par une augmentation des salaires de 25 %.

*La Commune de Paris, proclamée le 28 Mars 1871, lui confie la direction de la Monnaie* où il introduit des améliorations techniques et se fait surtout remarquer par sa probité exemplaire. Pendant la Semaine sanglante, il combat derrière les dernières barricades. Pour

échapper à la répression, il se réfugie en Angleterre où il rencontre Marx.

A son retour d'exil en 1880, Camélinat milite au syndicat des ouvriers monteurs en bronze et prend une part active au mouvement socialiste

renaissant. Il est élu trésorier du Parti socialiste réuni en 1905. Sa gestion rigoureuse sera unanimement reconnue.

En 1920, il est de la majorité du Congrès de Tours qui fonde le Parti communiste.

**PENDANT LA SEMAINE  
SANGLANTE,  
IL COMBAT DERRIÈRE  
LES BARRICADES.  
IL SE RÉFUGIE  
EN ANGLETERRE  
OÙ IL RENCONTRE MARX.**



Les descendants de Camélinat devant sa maison natale à Mailly-la-Ville.

Il meurt à Paris le 5 mars 1932. Une foule nombreuse portant des fleurs et drapeaux rouges assiste à ses obsèques solennelles suivies de son inhumation dans son village natal.

**Yves Lenoir**

1. Association pour la documentation, l'information et les Archives des Mouvements Sociaux - Délégation départementale de l'Yonne, qui publiera dans un an environ les actes du colloque d'Auxerre.

Une brochure récemment éditée par l'Association des Amis de la Commune de Paris-1871, relate les 70 années de vie militante de Zéphirin, Rémy Camélinat, Délégué de la Commune à la Monnaie. En vente au siège de l'association au prix de 3 Euros, frais de port non compris

## Remise du Prix Jean Maitron

Le prix Jean Maitron 2003 a été décerné, le 3 décembre dernier, à Amélie Nicolas, auteure d'un remarquable mémoire intitulé : « Étude de deux témoignages historiques de la Commune de Paris : Histoire de la Commune de 1871 de Prosper-Olivier Lissagaray et La Commune de Paris : histoire et souvenirs de Louise Michel », sous la direction de Catherine Pomeyrols de l'Université de Nantes. Après l'hommage rendu à Colette Chambelland et à Marcelle Maitron, récemment disparues, Madeleine Rebérioux a, dans une chaleureuse

allocution, félicité Amélie Nicolas de son travail, mais aussi salué l'action de notre association. Avant que la cérémonie ne fût close, Amélie Nicolas a pris la parole à son tour et adressé un certain nombre de remerciements. Dans sa liste figuraient en bonne place Les Amis de la Commune, dont elle fait partie, généreusement rebaptisés par ses soins « les continuateurs de la Commune de Paris ». Merci à toi Amélie et encore bravo !

**Maxime Jourdan**





## Banquet dieppois

**L**e banquet de l'Association dieppoise des Amis de la Commune de Paris s'est déroulé le 23 novembre 2003 dans son cadre habituel d'une ferme pédagogique (élevage de chèvres, fromages et pain à l'ancienne), au cœur du Pays de Bray normand.

*Le rassemblement a lieu devant la plaque commémorant le retour de Louise Michel de déportation ; elle est fleurie d'œillets rouges.*

En dehors du fait que ce rendez-vous an-

nuel voit se mélanger amis Parisiens et Normands, il reflétait bien les caractéristiques de cette époque ouvrière. C'est-à-dire sa pluralité, sa féminisation. Les femmes constituaient près de la moitié des participants. La majorité d'entre elles est engagée soit dans notre association, soit dans une association amie. Même si leur présence n'engageait que leur personne, certaines sont responsables localement du M.R.A.P., de la C.G.T., d'A.T.T.A.C. ou du P.C.

*Ce fut bien la Commune au pluriel  
... la Commune au féminin.*

Guy Decamps



## Hommage à Jean Braire

**L**e 22 novembre, un hommage a été rendu à notre ami Jean Braire qui donna tant de lui-même pour que survive notre association.

Edgard Fisson pour la Bourse du Travail de Paris et Thierry Simon, notre ancien Secrétaire général, retracèrent l'un et l'autre son parcours militant, des quais de Saint-Nazaire à Billancourt et à la République, en passant par le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Toute son activité se confond avec les luttes âpres de ces époques. Toute une vie. De son combat pour que le syndicalisme interprofessionnel soit reconnu par la municipalité parisienne d'alors qui n'était pas animée de sentiments extrêmement cordiaux vis-à-vis des représentants syndicaux. *Et pour nous, Amis de la Commune, il est bon de rappeler, l'oubli n'est jamais une vertu, qu'il fut l'un de ceux qui remirent sur pied l'association et la maintinrent en vie.* Tâche

beaucoup plus ardue qu'il n'y paraît maintenant. Il faut aussi souligner que c'est la vente de son ouvrage Sur les traces des Communistes qui a permis l'achat de notre siège. Cela mérite une reconnaissance totale et dans le plein sens du terme. Écoutant ces hommages, sa compagne Josée revivait avec émotion toutes ces périodes et *l'on sait bien que la femme d'un militant responsable est souvent mise à rude épreuve.* Merci Josée, dont le rôle discret se doit aussi de n'être pas oublié. Ces hommages mérités nous touchaient tous et Thierry Simon, en concluant, souhaitait «que nous gardions dans notre association ce souci de préserver, de faire prospérer la fraternité parmi nous, alliée à notre volonté commune : porter à la connaissance de nos concitoyens l'œuvre de la Commune».

Robert Goupil



## A nos Amis Nicole et Michel Pinglaut

**L**e Conseil d'Administration élargi des Amis de la Commune de Paris 1871, réuni le samedi 22 novembre 2003 à Paris, tient à vous exprimer sa solidarité devant le drame qui vient de vous être infligé.

La disparition de votre patrimoine dans lequel se trouvaient des documents irremplaçables sur la Commune que vous aviez si patiemment engrangés est une lourde perte que nous ressentons.

*Dans notre prochain bulletin, nous lancerons un appel afin que, dans la mesure du possible, nos amis vous apportent leur soutien moral et puissent vous aider dans la reconstitution partielle des documents disparus.*

Motion votée à l'unanimité.  
Que cet appel soit entendu

## Duval, enfin...

**L**a municipalité du XIII<sup>e</sup> arrondissement, après de longues hésitations, semble faire droit à notre demande concernant la mémoire de Victor Emile Duval, ce révolutionnaire élu du XIII<sup>e</sup> arrondissement, assassiné par les Versaillais le 4 avril 1871.

*Il aura sa rue sur la Butte-aux-Cailles à défaut*

de lui restituer sa place. Rappelons ici que Fränkel, autre élu du XIII<sup>e</sup>, avait demandé le 17 avril 1871 que l'on baptise la place d'Italie place Duval, proposition adoptée par la Commune.

*Alain Dalotel*

## La Libre Pensée

**L**e 11 novembre 2003, la Fédération du Val-de-Marne de La Libre Pensée nous invitait à un rassemblement, au cimetière d'Alfortville, devant le monument à la mémoire de Michel Claas, ouvrier mécanicien Libre Penseur.

*Rassemblement pour affirmer l'attachement à la laïcité et à la séparation des Églises et de l'Etat, au moment où des voix s'élèvent pour remettre en question ces acquis, où des représen-*

*tants politiques manifestent leurs convictions religieuses. L'intervention des Amis de la Commune a souligné notre attachement commun à ces symboles incontournables de la République.*

*Des débats, autour d'une présentation de notre exposition, pourraient être envisagés.*

*Bernard Eslinger*





## Correspondance Commune..

Notre «adhérent discret mais vigilant», comme se présente Jean-Pierre Dharne, rappelle que c'est lui qui, à juste titre, nous avait signalé la prose haineuse du sieur Alain Besançon que n'aurait pas désavoué un Maxime du Camp. Grâce lui soit rendue, qu'il en soit remercié et que cela fasse exemple auprès de nos amis.

La petite Fadette envoie à toutes les mares du diable ceux qui dénigrent sa maman. Sans amnistier totalement cette dernière, nous lui promettons une vigilance plus accrue sur des sujets susceptibles de heurter inutilement des convictions propres à nos adhérents.

Merci aux ami(e)s qui, par courrier ou verbalement, ayant apprécié notre dernier bulletin (n° 20) nous l'ont fait savoir. C'est plus agréable que de se faire gourmander.

L'ami Georges Aillaud précise que dans son article paru dans le bulletin n° 20, il faut lire page 16 «le square Samuel de Champlain».

Nombre d'entre vous se plaignent qu'il y ait trop de rues Thiers, mais quand on vous demande votre avis sur la pétition, personne ne répond. C'est curieux comme attitude, n'est-ce pas ?

Merci à tous ceux qui nous ont présenté leurs vœux, notamment à l'ami japonais Yohei Hiiikata de Tokyo pour qui le soleil levant symbolise la Commune.

### **BIENVENUE A NOS 212 NOUVEAUX ADHÉRENTS**

Que soient remerciés nos 212 nouveaux adhérents et ceux qui les ont incité à franchir le pas. Mais surtout que cela serve d'exemple pour 2004. Tous ceux que nous contactons : voisin, collègue, ami, familial proche sont susceptibles de nous rejoindre. A la condition de leur demander. La Commune de Paris-1871 est plus ancrée qu'on ne le soupçonne. Le devoir de mémoire s'impose pour beaucoup, comme un besoin irrésistible de rétablir une vérité escamotée. Allez-y les Amis, on frappe déjà à notre porte !

## **LE BANQUET**

NOTRE TRADITIONNEL BANQUET SE TIENDRA LE DIMANCHE 4 AVRIL.  
LES CRITIQUES ET SUGGESTIONS QUI NOUS ONT ÉTÉ TRANSMISES ONT ÉTÉ PRISES EN COMPTE.  
CE SERA UN BEAU BANQUET, QUI POUR BEAUCOUP, SERA L'OCCASION DE DÉCOUVRIR  
L'ASSOCIATION ET PUIS AUSSI LES RETROUVAILLES, LES ÉCHANGES, LES SOUVENIRS  
ET LES CHANSONS MILITANTES. N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT  
POUR VOUS FAIRE INSCRIRE, AFIN DE FACILITER NOTRE TÂCHE.





## Conseil d'Administration

Un Conseil d'Administration élargi s'est tenu le samedi 22 novembre 2003 à la Bourse du Travail de Paris. Sur les rapports d'activités et de profets de Robert Goupil ainsi que celui de nos finances par Pierre Korber, il y a eu un large débat.

S'il y a tout lieu de se féliciter sur toutes les manifestations où notre Association tenait le haut du pavé, il convient de mettre un bémol sur le nombre d'ami(e)s qui y participe. Félicitons celles et ceux qui nous apportent leur aide, mais faisons en sorte que leur exemple soit suivi. Nous avons besoin de vous. Ce n'est pas un appel de circonstance, c'est un besoin

réel. Chacun apporte ce qu'il peut et le peu que vous nous donnerez en tenant une permanence ou en tapant des textes ou en participant aux travaux des Commissions ou en faisant une mise sous pli, tout cela sera le bienvenu. Et en fin de compte, les difficultés de toutes sortes, notamment financières, ne seront pas effacées entièrement, mais nous serons sur la bonne voie. C'est ce thème qui fut développé lors de notre Conseil d'Administration.

**POUR TOUTE AIDE, PRENDRE CONTACT AUPRÈS DE :**  
**01 45 81 60 54**

## Note de la Commission Finances

Depuis l'été 2003, nous avons le droit de déduire de nos impôts le montant de la cotisation d'adhésion à notre Association, ce à partir de la déclaration des revenus 2004.

Lorsque nous recevons votre chèque d'adhésion ou de don à l'association, vous recevrez, outre votre nouvelle carte, un reçu sur lettre à en-tête mentionnant votre nom et le mon-

tant de votre participation (cotisation ou don). Vous devrez garder soigneusement ce reçu pour le joindre à votre déclaration (ne pas oublier de porter le montant sur la ligne autres dons UF). *Pour que vive notre association et surtout mieux faire connaître les idéaux de la Commune de Paris, merci pour votre générosité... A ceux qui le peuvent.*

### NÉCROLOGIE

Notre ami Jean Cazalbou nous a quittés. Il avait pour la Commune et son souvenir un attachement profond car il y voyait une étape importante de la lutte pour cette république démocratique et sociale à laquelle il avait consacré son activité. Agrégé de Lettres et enseignant, né en 1913 à Brive, il passe son enfance dans le village de Fos (à la frontière espagnole) dont il nous a conté la vie. La Résistance le trouve fidèle aux idées de lutte pour le progrès social où il a trempé sa jeu-

nesse. Dix ans de journalisme et le voilà lancé dans l'écriture, couronné par le Prix Jean Macé en 1970, acquis dans les batailles de ce temps-là pour la lecture et en particulier de la littérature de jeunesse. Il écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse et fait connaître l'Arménie, son folklore, son histoire. Nous garderons de lui le souvenir d'un conteur à l'accent savoureux, d'un ami fidèle, d'un homme d'action, de parole et d'écriture œuvrant pour un monde meilleur. **Raoul Dubois**





## Les chansons de la Commune

Toutes nos félicitations à notre jeune amie Isabelle Gourné pour son brillant succès à la maîtrise de sociologie. Son mémoire «Les chansons de la Commune» est un excellent complément sociologique à l'ouvrage fondamental de Robert Brécy «La chanson de la Commune». Découvrir l'origine des très nombreux paroliers, déterminer les différentes catégories dans lesquelles on peut classer leurs centaines de chansons, voilà une tâche qui implique des recherches bien orientées et une parfaite connaissance de l'histoire, de la politique, de la poésie et de la musique. Isabelle Gourné, qui domine parfaitement son sujet, est parvenue à mettre en valeur l'importance de la chanson de

la Commune dans la formation et le développement de la conscience populaire à l'époque de la révolution industrielle et de la naissance de la Première Internationale. Elle a insisté, avec raison, sur ce dernier point, c'est à dire sur l'influence déterminante du contexte historique. De nos jours, la chanson à texte déperit progressivement et les refrains populaires ne sont plus sur toutes les lèvres. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, une étude de la chanson sociale serait donc moins exaltante que celle présentée, avec tant d'enthousiasme, par notre amie Isabelle pour la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>.

Marcel Cerf

## bonne humeur

### Meilleurs vœux



Difficile d'y couper, le Nouvel an impose ses rites. Personne n'y échappe et les hypocrites qui nous gouvernent vont s'en donner à cœur joie. On connaît la formule, quoique un peu usée : ça ira mieux demain ! Dès l'instant qu'on ne touche pas à leurs profits, le Medef et son baron de représentant sont prodigues de souhaits. Ce n'est pas là une caricature, car ils n'ont rien à envier aux Schneider de la Commune. L'on a vu combien, face aux 35 heures, les arguties d'antan reprenaient mode - Réduction du temps de travail : oisiveté, alcoolisme, délinquance, etc... on croit rêver. Mais en 2004, ce sont eux qui tiennent encore les rênes du pouvoir, hélas ! Il serait bon qu'à l'approche des élections prochaines soit rappelé en guise de

vœux, l'appel du Comité central de la Garde nationale du 22 mars 1871 : «Les membres de l'Assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables». Si ce souhait prenait forme, tout ne serait pas réglé, loin s'en faut, tant les puissants moyens de médiatisation échappent au peuple, mais ce serait là une voie ouverte vers une véritable démocratie. Bonne année quand même pour vous et votre famille. Et puis, dans la foulée, permettez-nous d'y ajouter : réglez votre cotisation dès maintenant, ça évitera des rappels lassants. Et ça, croyez-nous, ce n'est pas un vœu pieux. Vous pouvez le réaliser.

Philémon



## LE CHOIX DE PASCAL\*

### LIBERTAIRE ET PASCALIEN

A l'intention de notre bulletin, j'ai extrait 2 passages du livre *Le Choix de Pascal* de Jacques

Julliard, soulignant que non seulement les très importants principes d'action politique exprimés pendant *l'aventure de la Commune de Paris correspondent à des besoins contemporains*, mais encore combien les témoignages de son auteur sont de manière implicite un encouragement à faire mieux connaître nos idées et le sens de l'action des *Amis de la*

*Commune*. Je cite le premier :

« J'ai toujours conservé la même sympathie, la même affection pour les Communards et, dans mon bureau de travail, le portrait de Varlin a longtemps voisiné avec les photographies de Simone Weil et d'Hannah Arendt. » « Quand je croise les bourgeois d'aujourd'hui, les petits messieurs raisonnants, satisfaits et cupides qui tiennent le haut du pavé, il y a toujours quelque chose en moi qui s'écrie : « Vive la Commune ! ».

Et quelque chose qui fredonne sans que j'ai besoin de le commander :

*Tout ça n'empêche pas Nicolas qu'la Commune n'est pas morte...*

Ce que j'ai tâché de comprendre, c'est le mouvement ouvrier pur, à l'état naissant. Certes, il fut un terrain de prédilection pour les anarchistes qui y trouvaient un terrain vierge des influences marxistes ou sociales-démocrates ; mais le point capital est l'espèce d'harmonie préétablie qui existe entre le mouvement ouvrier et l'idéologie libertaire.

Là aussi nous sommes aux antipodes de la révolution bourgeoise. » Les insurgés de 1871 étaient passés très rapidement de l'esprit de résistance à l'action nécessaire qui entraîna

ensuite une grande partie de la population parisienne. Leur exemple fut donc un moteur essentiel. Or, l'auteur du *Choix de Pascal* fait à propos d'un autre soulèvement, celui de l'Algérie au début des années soixante, une réflexion à la fois critique des élites qui nous gouvernent et nostalgique de quelques disparus. D'où le second passage extrait de son livre : « La morale politique est encore plus impuissante que la morale individuelle quand elle prend la forme d'un prêchi-prêcha. La seule morale politique efficace est celle de l'exemple ». D'évidence, les analyses de Jacques Julliard citées dans ce compte-rendu de lecture rejoignent plusieurs idées de la Commune de Paris dans ce qu'elles avaient de plus prometteuses notamment la véritable égalité des femmes et des hommes, l'accès à la culture, la formation permanente et l'autogestion. En même temps, elles expliquent comment le cheminement de notre société française traditionnelle, patriarcale et hiérarchique a dû passer par la lourdeur de l'étatisme bureaucratique et par les exigences de corporatismes nombrilistes avant de se heurter aux nécessaires remises en question d'aujourd'hui. C'est vous dire combien j'incite les citoyens insatisfaits d'un débat politique dénué de grandes perspectives à la revigorante lecture de son dernier livre : *Le Choix de Pascal*.

Claude Chanaud

\* Jacques Julliard,  
Editions Desclée de Brouwer,  
21 Euros





## PARIS SOUS LA COMMUNE\*

QUAND UN OFFICIER DANOIS  
REGARDE LA COMMUNE

C'est une découverte que ce «Paris sous la Commune» de *Wilhelm Dinensen* publié par *Michel de Maule* en 2003 dans une traduction de *Denise Bernard Folliot* et dont l'original (texte traduit) a été publié en 1872 puis en 1891. *L'auteur, né en 1845*, appartient à l'aristocratie danoise.

Officier il participe très jeune à la guerre contre la Prusse qui s'empare des duchés en 1864. Il continue son combat en participant en France à la Guerre de 1870. *Il va assister, arrivant à Paris le 17 mars 1871, à toute la période de la Commune, Semaine Sanglante comprise.*

C'est donc un document brut écrit dans l'urgence et, dit-on, fort mal accueilli à sa parution. *L'homme va continuer sa vie dans le Wisconsin avec des communautés Sioux et Pownies pendant 2 ans.* Il retourne au Danemark, se marie, fait de la politique et parle de la Commune à sa fille (devenue l'écrivain *Karen Blixen* dont nous connaissons «*La Ferme africaine*») avant de se suicider le 27 mars 1895.

Il faut lire ce livre quand on veut respirer

un peu l'air du Paris communard vu, *non pas par la fougue de Lissagaray ou la hargne de Maxime du Camp*, mais par le regard à la fois étonné et largement sympathique par moments d'un honnête homme, aristocrate, officier, scandinave, cultivé. Il note, voit, écoute, recueille autant les ragots que les calomnies. Écrit à chaud, le livre mériterait une étude critique de détail, bien que l'essentiel soit dit. Ce qui se déroule devant nous, c'est le Paris de la Commune dans sa diversité, ses contradictions, celles des Parisiens, celles des témoins. Certaines interrogations s'imposent, des scènes bouleversent, d'autres indignent, au passage l'auteur fait justice de certaines calomnies, porte des jugements sévères. *C'est la Commune vécue et commentée.*

On ne peut que remercier la traductrice et l'éditeur de nous donner l'occasion de plonger dans une œuvre dont on souhaite qu'elle rencontre un succès.

**Raoul Dubois**

\* *Wilhelm Dinensen*  
*Michel de Maule* éditeur,  
22 Euros

## LA JUNON DE LA COMMUNE\*



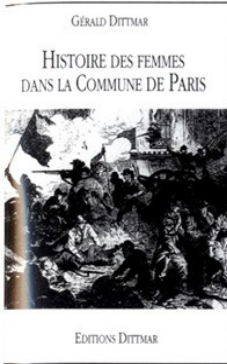
Très bientôt, vous pourrez ranger sur un rayon de votre bibliothèque le nouveau livre de notre *Ami Alain Dalotel*, *Vice-Président de notre Association*. La biographie consacrée à *André Léo* (souvent citée mais

fort méconnue), fera date, mais n'anticipons pas sur la rubrique «notes de lectures» qui en fera part dans le prochain bulletin.

\* *Cahiers du pays Chauvinois* n° 29  
Prix 20 Euros



## HISTOIRE DES FEMMES DANS LA COMMUNE DE PARIS\*



Notre ami *Gérald Dittmar*, passionné par l'histoire de la Commune, souhaite qu'elle soit mieux connue dans de très larges couches de la population.

Parmi les questions qui préoccupent : l'insuffisance des informations sur

le rôle des femmes dans la Commune de Paris qui vont de l'actrice *Agar* à *Léontine Suetens*, de *Nathalie Le Mel* à *Louise Michel*, mais n'oublions pas celles dont la vie n'a pas retenu l'attention des historiens, en tout

une quarantaine de Communardes. La reproduction des dessins de *Raffet* (en couleurs) représentant les combattantes plus ou moins en uniforme permet de mieux suivre la place dans les manifestations et les combats des Communardes totalement associées à la lutte. De nombreux documents relatifs à l'action des femmes complètent cet ouvrage de 220 pages, édité et illustré avec beaucoup de soin.

**Raoul Dubois**

\* *Gérald Dittmar*, Edition *Dittmar*, 35 Euros

A PARAÎTRE EN MARS 2004  
**DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE ILLUSTRÉ  
 DE LA COMMUNE DE PARIS**  
 300 PORTRAITS, 300 BIOGRAPHIES, 608 PAGES. FORMAT 162 x 240 CM  
 REURE INTEGRA. JAQUETTE ILLUSTRÉE. DOS CARRÉ COLLE-COUSU AVEC TRANCHEFIE  
 Commande par chèque libellé aux EDITIONS DITTMAR,  
 371, rue des Pyrénées, 75020 Paris. 70 euros TTC. Frais de port compris

## LE DÉPARTEMENT DE L'OISE ET LA COMMUNE DE PARIS\*

Cette brochure, bulletin spécial de la Section de l'Oise du Syndicat des Instituteurs (n° 113 mai 1971), a été rééditée à l'occasion d'une conférence organisée le 4 octobre 2003 par la Fédération de l'Oise du PCF et son amicale des Vétérans.

Elle constitue un document précieux dont Maurice Dommanget disait dans sa préface « Il n'y a pas à l'échelle nationale de travail de genre aussi neuf, aussi bien structuré, aussi bourré de pièces authentiques. » Certes, depuis lors, des recherches ont été faites, parfois assez mal connues, mais l'originalité de cette accumulation de documents, leur diversité, constituent

toujours un modèle de mémoire populaire particulièrement efficace pour les militants des Amis de la Commune.

On souhaiterait voir rassembler ces documents épars dans tous les départements. Peut-être comprendrait-on mieux la réflexion de Guesde : « Il est donc incontestable qu'en 1871, il n'y a pas eu de divorce entre la démocratie parisienne et la démocratie départementale, et que celle-ci, qui a pu manquer réellement d'énergie, était en masse favorable aux « Fédérés ». » (texte de 1877 repris dans « Ça et là » de Marcel Rivière 1914)

**Raoul Dubois**



## avis de recherche

Le musée Carnavalet, musée de l'histoire de la ville de Paris, effectue depuis quelques mois un recensement des portraits photographiques des femmes liées à la Commune. Dans le cadre de cette recherche, le musée sollicite l'aide de notre association et de tous nos amis.

### LES CONNAISSEZ-VOUS ?



Nous pensons qu'il s'agit de madame Menan, mais nous n'arrivons pas à retrouver le portrait de profil qui a servi à réaliser le photomontage. Le connaissez-vous ? Cette femme serait née en 1837 à Saint-Séglin, Ille-et-Vilaine. Connaissez-vous sa date de mort et son lieu de décès ? Y-a-t-il une personne, des Amis de la Commune habitant dans cette région qui pourraient nous procurer son état civil en demandant son extrait de naissance aux archives départementales ? Il semble qu'elle

n'ait pas eu d'enfant mais lui connaissez-vous des descendants ?



Nous ne connaissons qu'une seule prise de vue de cette femme. On la trouve mentionnée au nom d'Eugénie de Morel mais ce nom n'apparaît pas dans la liste des prisons des chantiers de Versailles. On trouve parfois le nom de Chiffon imprimé au bas du photomontage. Avez-vous des informations à ce sujet ? Connaissez-vous son histoire ? Son état-civil ? Est-elle mentionnée dans un ouvrage ? Connaissez-vous ses descendants ?

Contact musée Carnavalet :  
Catherine Tambrun 01 44 59 58 63  
Catherine.tambrun@mairie-paris.fr  
ou Catherine.tambrun@paris.fr



## AGENDA 2004

SAMEDI 28 FÉVRIER À 15 HEURES

HOMMAGE À FRANKEL

VENDREDI 19 MARS AU JEUDI 8 AVRIL

EXPOSITION À L'HÔTEL-DE-VILLE

MERCREDI 24 MARS

CONFÉRENCE

VENDREDI 26 MARS

TOUR SAINT-JACQUES

MERCREDI 31 MARS

CONFÉRENCE

VENDREDI 2 AVRIL

CONFÉRENCE

DIMANCHE 4 AVRIL

BANQUET

SAMEDI 22 MAI

MUR DES FÉDÉRÉS

**POUR LA MISE EN PLACE DE L'EXPOSITION  
A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS  
AINSI QUE POUR SA TENUE,  
NOUS FAISONS APPEL AUX BONNES VOLONTÉS.  
TÉLÉPHONER AU SECRÉTARIAT : 01 45 81 60 54**